

M. RAPP: Il en est ainsi par tout le pays, et non seulement à votre établissement. Je tiens à souligner que cette augmentation ne dépend pas de ce qu'il s'agit d'une fabrique ou d'un établissement de fabrication. Il faut l'attribuer au relèvement des impôts et à la revision de l'évaluation qui a augmenté partout au pays.

M. VOSS: Je le crois.

M. FORBES: Monsieur le président, je serai bref, et comme mes questions sont au point, j'espère que les réponses le seront également. A la page 6 du mémoire, vous citez les chiffres du Bureau fédéral de la statistique au sujet du coût des machines agricoles. Est-ce que ces chiffres se rapprochent d'assez près des vôtres relativement au coût de fabrication, d'une machine en particulier, par exemple?

M. VOSS: Non, il ne s'agit pas du coût de production, mais de l'indice des prix. Ces chiffres ont trait aux prix de détail, à la page 6, et puis-je vous demander si vous étiez ici ce matin?

M. FORBES: Oui.

M. VOSS: J'ai expliqué que le BFS nous avait aidés à établir notre propre indice des prix. En ce qui nous concerne, notre bureau établit ses calculs d'après les mêmes bases que le BFS.

M. FORBES: Très bien. Avez-vous établi en détail le coût des éléments qui entrent dans la production d'un tracteur, d'une moissonneuse-batteuse et d'une remorque de l'*Harvester*?

M. VOSS: A la suite de votre dernière séance, nous avons dû nous procurer ces chiffres à la hâte. Nous avons pensé que vous seriez tentés de nous demander de décomposer en pourcentages les frais de production d'une moissonneuse-batteuse, et c'est ce que nous allons faire. Nous vous indiquerons aussi le coût d'une presse à fourrage et d'un épandeur de fumier. Vous avez demandé à l'autre séance les chiffres au sujet d'un tracteur muni de roues, mais nous ne les avons pas; cependant, nous vous donnerons la décomposition d'un extirpateur n° 9.

Monsieur le président, nous avons ces pourcentages ici et nous serions heureux de vous les faire connaître. Je vous avouerai bien franchement que nous pensions que ces chiffres pourraient servir lorsque nous avons fait ces calculs; mais la seule chose qu'ils vous apprendront, c'est la proportion de la main-d'œuvre et du matériel et comment elle varie au cours des ans—mais elle n'a pas varié beaucoup. Cependant, monsieur le président, si vous désirez que nous vous fassions part de ces chiffres, nous le ferons avec plaisir.

M. MUIR (*Lisgar*): Ces chiffres sont-ils en pourcentages ou en dollars?

M. VOSS: En pourcentages. J'espère que vous ne nous demanderez pas de rendre publics ces frais, et je vous dirai pourquoi. La concurrence dans notre industrie est réellement acharnée. Prenez le cas des presses à fourrage: il n'y a pas de commerce où la concurrence soit plus vive que dans la vente des presses. Une bonne partie de la concurrence nous vient d'au sud de la frontière, de gens qui ne fabriquent pas cette machine au Canada. Si nous révélions publiquement le prix de revient de notre presse, nous agirions en quelque sorte comme un joueur de poker—je ne joue pas au poker moi-même, mais je l'ai vu jouer—dont les adversaires connaîtraient toutes les cartes. Si nos concurrents savaient, par exemple, que la vente de cette presse nous rapporte des bénéfices de \$25, savez-vous ce qu'ils feraient? Ils diraient: «Combien cette presse me coûte-t-elle? Eh bien, je vais couper le prix de la mienne à \$50, et l'*Harvester* sera alors obligée de vendre à perte. Ainsi toutes les cartes nous favoriseront». Il en serait ainsi, messieurs, si je vous révélais notre prix de revient. Nous n'en avons pas honte, mais nous vous prions de ne pas nous obliger à le publier.